



Le 19 février 2024

M^e Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871.5494
acgeorgescu@millerthomson.com

PAR SDE ET COURRIEL

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100, Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

OBJET : 9^{ème} Demande amendée d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier 2023 et du 1^{er} janvier 2024 (« **Demande** »)
Dossier de la Régie : R-4194-2022 (Phase 3B)
Notre dossier : 111216.0129

Chère consoeur,

La présente fait suite à la vôtre du 13 février 2024 portant sur des demandes de précisions relativement à la suspension de l'examen de l'Entente d'approvisionnement en GSR pour l'année 2024, soit un des sujets prévus dans le cadre de la phase 3B du présent dossier.

Dans le cadre de cette correspondance, la Régie demandait à Gazifère de répondre aux quatre questions suivantes :

1. En référence à l'Entente, dans sa correspondance du 6 novembre 2023, Gazifère mentionne que le contrat de GSR prévoit un délai d'acceptation de 180 jours à compter de la date de signature, soit le 17 octobre 2023. Veuillez préciser si le contrat devient caduc à l'échéance du délai d'acceptation.

Dans sa forme actuelle, le contrat deviendra automatiquement caduc à l'expiration du délai. Gazifère a entamé les négociations avec le fournisseur pour prolonger ce délai. À ce jour, une entente verbale a été convenue avec le fournisseur pour obtenir une extension de trois mois.

2. Dans la négative, veuillez préciser si Gazifère a négocié un nouveau délai d'acceptation.

Nous vous référons à la réponse à la question numéro 1.

3. Veuillez préciser à quel horizon Gazifère prévoit informer la Régie de la progression du dossier dans le cadre d'une éventuelle Phase 4 du présent dossier.

Gazifère entend aviser la Régie de la progression du dossier d'ici le 30 avril 2024.

4. Veuillez commenter l'opportunité que l'examen de l'Entente se fasse dans le cadre du prochain dossier tarifaire de Gazifère, dont le dépôt serait attendu au cours du printemps ou de l'été 2024.

L'approvisionnement en GSR aux termes de cette Entente est prévu pour l'année 2024. Malgré la suspension de l'examen de cette Entente, Gazifère demeure confiant que ce contrat pourra se concrétiser rapidement et permettre l'approvisionnement en GSR au courant de l'année 2024. Par conséquent, Gazifère est d'avis qu'il serait opportun de maintenir l'examen de l'Entente dans le cadre du présent dossier tarifaire (2024).

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencl

(s) Adina Georgescu

Adina Georgescu

ACG/

c.c. (par courriel seulement)

Me Geneviève Paquet (GRAME)

Me Pierre-Olivier Charlebois (FCEI)

Me Steve Cadrin (ACEF de l'Outaouais)

Me Dominique Neuman (RTIÉE)

